

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - janvier-février 2012

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



En décembre...

Autour de la place du 8 mai 1945, un blanc manteau et un joli décor coloré attendaient les jeunes Chartrains.



... 17 et 18 décembre

Le Village de Noël du Comité des fêtes.



Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 12 décembre
- (P2) Collecte alimentaire
- (P2) Monoxyde de carbone
- (P3) ZAC Les Portes de la Seiche
- (P3) Chaleur au Pôle Sud

En ville

- (P4) Simple comme API
- (P4) A la résidence de la Poterie
- (P5) Tout savoir sur l'eau...
- (P5) La belle 4^e fleur
- (P5) Du bois pour les chaudières

Côté asso

- (P6) Espérance badminton
- (P6) Téléthon 2011

Culture

- (P7) Raku blanc
- (P7) La saison des berceuses
- (P7) Théâtre d'impro

Enfance Jeunesse

- (P8) Politique jeunesse
- (P8) Soirée Aquadance
- (P8) Echos du collège de Fontenay
- (P8) Job d'été au CLCI

A Lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

La halle de La Conterie ouvre ses portes

Face à la piscine intercommunale, sur le site de la Conterie, la nouvelle halle multifonctions ouvrira ses portes au public à partir du 15 mars. Le Maire a choisi le nouvel équipement communal pour y adresser ses vœux le 6 janvier dernier. Cet espace polyvalent permettra d'accueillir tout type de manifestations communales, associatives ou privées.



Le projet de halle multifonctions se donne pour objectif de répondre aux besoins en réunions et rassemblements qui ne trouvaient pas, jusqu'à présent, de réponse dans les équipements existants sur la commune. Sur une surface totale de 1 453 m², la salle principale propose 968 m² et permettra d'accueillir de 700 à 968 personnes debout et de 400 à 500 personnes assises pour un repas par exemple.

"La priorité est de disposer d'un nouvel espace capable d'accueillir un nombre très important de personnes. Ainsi les manifestations qui actuellement mobilisent des salles de sports seront orientées vers la halle de La Conterie. On peut citer à titre d'exemple, le forum des associations, le repas des aînés, les grands repas ou banquets excep-

tionnels d'associations...", précise Alain Miclard, adjoint chargé de la vie associative. Il ajoute : *"Ce nouvel équipement vient donc en complément des salles existantes : sites de Brocéliande, des Peupliers, maison des associations, salle Victor Basch et salle Rabelais"*.

Une telle halle permettra également d'accueillir certains concerts, des conférences, ou des assemblées générales d'associations départementales ou régionales. Des réunions, colloques ou salons professionnels pourront aussi venir s'y greffer.

La salle principale est entourée d'espaces spécifiques : un bar ouvert, des sanitaires, une salle de service dédiée aux traiteurs, un local de rangement du matériel d'entretien, du mobilier (tables

et chaises pour 500 personnes) et des structures modulaires destinées au montage d'une scène amovible. Une séparation en deux espaces est prévue afin de limiter la surface pour l'adapter à la taille de manifestations plus petites. Cette cloison amovible (rideau) n'a pas pour but d'organiser deux rencontres distinctes, mais peut permettre d'aménager un espace réunion et un espace déjeuner, par exemple.

Le sol en béton est suffisamment lisse et dur pour supporter tout types d'activités. Les traitements acoustiques, la protection des murs, le sol, les équipements d'éclairage sont appropriés aux contraintes générées par une utilisation intense. Le chauffage de la halle est assuré par la chaudière à bois de la piscine intercommunale via un réseau de chaleur souterrain.

Toutes les modalités liées à l'utilisation de ce nouvel espace communal par les associations, les entreprises ou les particuliers font actuellement l'objet de réflexions. Les tarifs différenciés pour les Chartrains et les extérieurs seront votés lors du Conseil municipal du 30 janvier 2012. Les demandes de réservation sont à adresser en Mairie à l'attention de Monsieur le Maire.

Pour en savoir plus... Les tarifs et conditions d'occupations vous seront communiqués dans un prochain numéro du Chartrain.

N° 12.01 jan. - fév. 2012

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com



Conseil municipal du 12 décembre 2011

Aménagement - Urbanisme

Etude d'aménagement sur les secteurs de renouvellement urbain : présentation du plan de référence. M. Ligeard du bureau d'études SCE de Nantes a présenté les orientations de la phase 2 de cette étude qui porte sur quatre secteurs de l'agglomération. Les orientations principales sont les suivantes : une constructibilité plus importante le long des pénétrantes végétales, le développement des liaisons douces entre les quartiers et une mixité des formes urbaines dans les quartiers. Cette étude d'aménagement fera l'objet d'un article plus développé dans un prochain journal Le Chartrain.

Plan Local d'Urbanisme : approbation de la modification n°2 qui porte essentiellement sur une adaptation du PLU pour la réalisation de la ZAC Les Portes de la Seiche. Suite à l'enquête publique, le Conseil municipal a approuvé cette modification.

ZAC Les Portes de la Seiche : le Conseil municipal a approuvé le dossier de réalisation ainsi que des conventions à passer avec Rennes Métropole afin de respecter les objectifs du plan local de l'habitat, et avec les distributeurs ERDF et GRDF pour l'électricité et le gaz (voir article ci-contre).

Route départementale n°837 : demande de déclassement. Considérant

l'extension de l'urbanisation de la ZAC Les Portes de la Seiche qui se rapproche de la limite sud de la commune et l'aménagement futur de la piste cyclable vers Pont-Péan, le Conseil municipal sollicite le déclassement de la RD 837 (Pont-Péan) entre le rond-point de la Croix aux Potiers et la limite sud située au niveau de la rivière la Seiche.

Administration Générale

Extension du périmètre de Rennes Métropole : le Conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Laillé à la communauté d'agglomération Rennes Métropole.

Finances

Tarifs et redevances des services communaux : le Conseil municipal décide de relever de 2 % les tarifs communaux au 1^{er}/01/2012 (disponibles sur le www.ville-chartresdebretagne.fr).

Participation financière de la CAF 35 pour l'acquisition d'un logiciel de gestion pour les accueils de loisirs, l'accueil jeunes et le multi-accueil : le Conseil municipal accepte la participation financière de la CAF d'Ille-et-Vilaine à hauteur de 3 967 € pour l'acquisition du logiciel Concerto de la société Arpège (voir page 4).



■ Tintinabulle accueille les enfants de Pont-Péan depuis 2006.

Personnel

Tableau des effectifs : modification du temps d'emploi d'un ATSEM 1^{ère} classe et suppression d'un emploi d'ATSEM principal 2^e classe. Suite au départ en retraite d'un agent à l'école maternelle, deux emplois d'agents des écoles maternelles sont modifiés.

Enfance Jeunesse et Sports

Nouveau tarif de l'accueil périscolaire : le nouveau système de pointage et de facturation des accueils périscolaires fonctionne par tranche de 15 minutes. Le Conseil municipal décide de convertir le tarif horaire (0,96 €) en tarif au 1/4 d'heure, soit 0,24 €. Ce nouveau tarif est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2012.

Tarifs du séjour d'été sur l'île de Berder : organisation d'un séjour de 7 jours en juillet prochain dans le Golfe du Morbihan, pour les jeunes de 11 à 14 ans. Ce séjour sera ouvert à 22 jeu-

nes Chartrains et 8 jeunes Saint-Anthémois. Le Conseil municipal fixe à 272 € le tarif de ce séjour.

Centre multi-accueil Tintinabulle : avenant à la convention du 29/06/2006 passée avec la commune de Pont Péan. À compter du 1^{er} janvier 2012, la participation de la commune de Pont-Péan au fonctionnement du multi-accueil sera de 1,63 € de l'heure par enfant présent.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Collecte alimentaire Une campagne mobilisatrice



■ Des collégiens très mobilisés lors de la collecte alimentaire.

Les 25 et 26 novembre derniers avait lieu la grande collecte nationale de la banque alimentaire. Des millions de Français ont donné une petite part de leurs courses pour soutenir les plus démunis. A Chartres, près de 30 bénévoles se sont relayés à l'entrée des magasins et à l'épicerie sociale pour le tri et la mise en rayon.

Cette année pour la collecte à Carrefour Market et Netto, on a noté la présence de 12 élèves de la classe de 5^e B du collège de Fontenay. Cette classe participe à un partenariat avec l'épicerie sociale.



Ces journées de solidarité permettent chaque année d'alimenter les stocks de denrées non périssables dans les rayons de l'épicerie sociale chartreuse. Pour 2012, **1 782 kg** de produits ont été récoltés.

Nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains.

Vendredi 27 janvier à 18h30,
salle du Conseil Municipal

Pour vous inscrire, contactez la Mairie au 02 99 77 13 00

Inauguration



Les 17 agents du Centre des Finances Publiques ont aménagé dans les nouveaux locaux le 9 septembre 2011. Situés à La Conterie à Chartres de Bretagne, les bâtiments ont été inaugurés le vendredi 16 décembre.

Etat CIVIL...

Naissances

- 10 novembre 2011
Nolwenn Bourseul
1, square René Vautier
- 22 novembre 2011
Callista Chandon
10, rue Jules Robert
- 25 novembre 2011
Antoine Tempéreau
75, rue de la Poterie
- 2 décembre 2011
Jade Piedvache
53 rue Berthe Morisot

AGEN DA...

- Lundi 30 janvier
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Mardi 31 janvier
Don du sang de 14h30 à 19h
Salle Viviane, Espace Brocéliande

A voir... à côté

A Noyal Châtillon sur Seiche

- Ecole Jean Wiener
- Moment musical « Les cordes dans tous leurs états »
Mercredi 18 janvier à 16h30,
Médiathèque La Source.
- Concert des professeurs
Vendredi 3 février à 20h30,
salle polyvalente. Entrée libre sur réservation au 02 99 41 35 18 ou ecolejeanwiener@orange.fr

A Saint-Erblon

- Les Randofolies
Salon de la rando sports et nature. Pendant trois jours, découvrez des destinations et des lieux, vivez des moments d'action et des instants sensibles avec les nombreuses randonnées, animations et rencontres, vibrez au rythme des témoignages avec des projections et des conférences.
En février, vendredi 3 et samedi 4 de 10h à 19h et dimanche 5 de 10h à 18h.
Tarif : 4€ (entrée gratuite pour les moins de 16 ans) - Le billet d'entrée donne accès aux stands, randonnées, conférences-débats, films et démonstrations.
+ d'infos sur www.lesrandofolies.com.

Monoxyde de carbone... Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un milliard de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion tels que chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée... Il s'agit d'un gaz inodore, invisible et non irritant, il est donc difficile à détecter.

Les gestes simples pour éviter les intoxications...

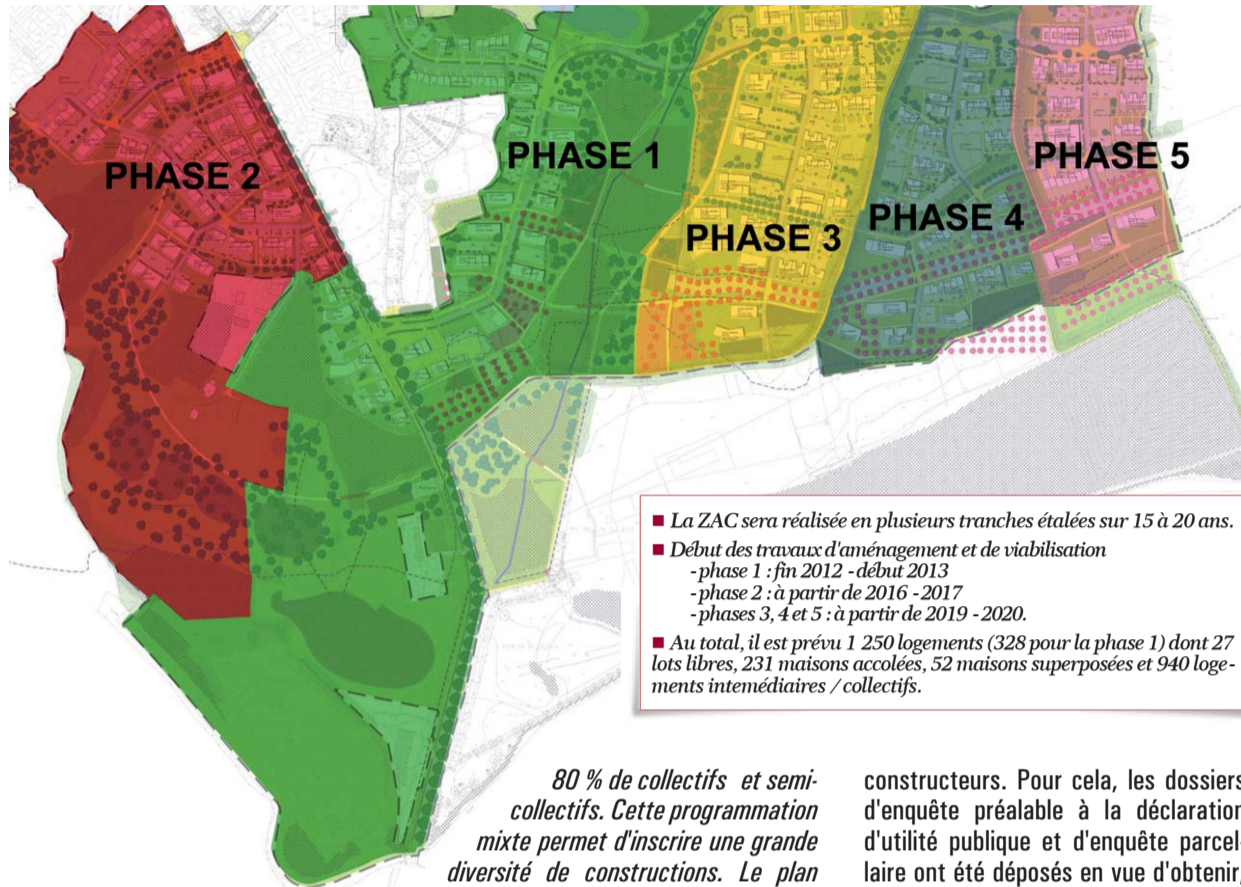
Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié. Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion. N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero... Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas, aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux et bâtiments et appelez les secours.

ZAC Les Portes de la Seiche

Le dossier de réalisation approuvé



- La ZAC sera réalisée en plusieurs tranches étalées sur 15 à 20 ans.
- Début des travaux d'aménagement et de viabilisation
 - phase 1 : fin 2012 - début 2013
 - phase 2 : à partir de 2016 - 2017
 - phases 3, 4 et 5 : à partir de 2019 - 2020.
- Au total, il est prévu 1 250 logements (328 pour la phase 1) dont 27 lots libres, 231 maisons accolées, 52 maisons superposées et 940 logements intermédiaires / collectifs.

80 % de collectifs et semi-collectifs. Cette programmation mixte permet d'inscrire une grande diversité de constructions. Le plan masse rappelle également les conditions d'accès, de desserte, et de circulation en précisant la hiérarchisation des différentes voies qui privilégie les circulations douces et une place limitée de la voiture" souligne Bertrand Deloffre, adjoint chargé de l'aménagement et de l'urbanisme. Il ajoute : "Conformément aux engagements du Programme Local de l'Habitat, le programme proposera 53 % de logements aidés dont 33 % en locatif social et le reste en accession aidée. 47 % du programme se fera en accession libre."

Lors de sa séance du 12 décembre, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le dossier de réalisation de la future zone d'aménagement concerté (ZAC), située de part et d'autre de la RD 837 en direction de Pont-Péan.

Le projet entre dans sa phase opérationnelle. Le plan masse du futur projet est maintenant constitué. On y trouve l'emprise prévisionnelle des futures constructions, la répartition des bâtiments privés et publics, les emplacements des voies et des espaces publics, ainsi qu'un phasage opérationnel des travaux.

Le rapport de présentation rappelle les objectifs généraux de cette opération et présente le parti pris pour l'insertion paysagère et urbaine de l'opération : "Il indique notamment la programmation des 1250 logements composée d'environ 20 % de logements individuels et

Les habitants auront l'occasion de s'exprimer sur cette opération dans les prochaines semaines dans le cadre de dossiers spécifiques. Ainsi, une enquête publique sur le dossier loi sur l'eau est ouverte. Ce dossier qui décrit les incidences de l'opération sur l'eau et les milieux aquatiques, définit également les mesures nécessaires à la préservation de la ressource en eau, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

Par ailleurs, la commune doit procéder à l'acquisition des terrains nécessaires puis à leur viabilisation (construction des voiries, réseaux, espaces verts...) en vue de leur commercialisation à des

constructeurs. Pour cela, les dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire ont été déposés en vue d'obtenir, après enquête publique, l'arrêté d'utilité publique et de cessibilité des terrains pour cette opération.

Cette concertation se poursuivra également dans le cadre des enquêtes publiques relatives aux modifications de PLU qui interviendront au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

Les différents dossiers sont consultables au Service Aménagement et Urbanisme de la Mairie.

Dans le cadre du dossier loi sur l'eau l'enquête publique a lieu jusqu'au jeudi 9 février 2012 inclus. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête sont disponibles au Service Aménagement et Urbanisme de la Mairie. Mme Faysse, commissaire-enquêteur, tiendra des permanences :

- En janvier : mercredi 18 de 15h à 17h, mardi 24 de 9h à 11h,
- En février : jeudi 2 de 9h à 11h et jeudi 9 de 15h à 17h.

A noter : les travaux liés à l'opération en cours "Echo de la Seiche" ne font pas partie du programme de la ZAC, il s'agit d'une opération privée.

Chaleur au Pôle Sud !



■ Réseau de chaleur achevé en novembre 2011.

La chaudière à bois de la piscine produit davantage de calories que les stricts besoins de l'équipement aquatique. Aussi, afin d'obtenir le meilleur

rendement de l'installation, la commune de Chartres de Bretagne avait proposé au syndicat intercommunal de La Conterie de racheter des calories

via un réseau de chaleur menant au centre culturel et à la halle polyvalente. Après quelques mois de travaux, le réseau de distribution de chaleur est opérationnel depuis le 21 novembre dernier.

Du 21 novembre au 8 décembre, sur une production quotidienne de 5 000 KWh, 1 200 KWh ont été envoyés via le réseau souterrain vers le centre culturel Pôle Sud. La halle polyvalente sera dès le mois de janvier chauffée par ce même moyen. Chaque jour, environ 1,6 tonne de bois est nécessaire pour alimenter la chaudière.



édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Cérémonie des vœux



Le vendredi 6 janvier dernier, en présence de Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général, des élus chartrains et des communes voisines, des présidents des syndicats intercommunaux, le maire, Philippe Bonnin a adressé ses vœux 2012 aux acteurs de la vie politique, associative, culturelle, sportive, économique et sociale. Près de 450 personnes ont répondu à l'invitation.



Bienvenue à la halle de La Conterie. Ce nouvel espace était attendu depuis des années... Cette halle est à la dimension d'une commune qui poursuit son développement. Un développement qui s'opère avec constance et régularité sur le plan urbanistique comme démographique... Avec les municipalités voisines, nous faisons avancer la qualité de vie de la communauté humaine résidente au sud de Rennes. C'est le cas avec Val de Seiche pour le traitement des eaux usées urbaines. Je citerai encore le plan biomasse Conterie et la future usine des eaux à Bruz. Je n'oublie pas le programme hydrogéologique et géothermique Cinergy avec le BRGM, ou encore la piscine intercommunale, la cuisine et les écoles de musique intercommunales. Ce sont autant d'atouts pour développer une culture partenariale et coopérative ; pour faire avancer la qualité de vie de notre territoire et sa qualité environnementale ».

Le maire a souhaité ensuite aborder la situation économique nationale : « Pour ceux qui croyaient à la possible sortie de crise dès 2011, je regrette aujourd'hui que le constat s'impose à chacun d'entre nous : chômage, dettes publique et privées, mécontentes et contradictions récurrentes entre dirigeants européens sur le diagnostic et les solutions à préconiser... Pourtant, le tableau n'est pas aussi sombre qu'on le dit, il faut expliquer ce qui nous arrive et quelles sont les mesures à prendre... A la faveur de la crise, il nous faut montrer ce dont nous sommes encore capables de faire dans le champ économique ».

Bien entendu, Philippe Bonnin est revenu sur les principales réalisations communales ainsi que sur les manifestations associatives qui ont marqué l'année : « En 2011, nous avons mis en service la nouvelle maison des associations. L'extension de la Mairie est terminée depuis cet automne. Il en est de même pour la plate-forme de collecte et broyage du bois. C'est à l'instar de telles initiatives, particulière-

ment « volontaristes », que nous susciterons la mobilisation de tous pour un autre développement, plus en lien avec la vision de chacun pour une planète durable. Depuis le 1^{er} décembre 2011, le réseau de chaleur est en fonctionnement entre la chaudière de la piscine et le centre culturel et bientôt pour cette halle. Le 16 décembre, nous avons accueilli la Trésorerie principale dans ses nouveaux locaux de La Conterie. Les programmes de requalification de l'ensemble sportif Rémy Berranger se sont poursuivis cette année avec de multiples travaux d'amélioration. En 2011, nous avons inauguré de nouveaux jardins familiaux, avenue de la Marionnaise. Nous avons reçu la confirmation de notre label environnemental des villes fleuries : 4 fleurs. Un des événements marquants de l'année fut évidemment la superbe célébration des 70 ans de la Fédération Espérance ».

Après la rétrospective 2011, le maire a listé quelques grands projets 2012 : « L'Igloo sera agrandi, de même que le multi-accueil Tintinnabule. La halle des sports voisine sera très profondément restructurée de même que la salle de spectacles Jacques Brel du Pôle Sud en vue d'une reconfiguration et d'une remise aux normes de sécurité. Les premiers travaux de viabilisation de la 1^{ère} tranche de la ZAC des Portes de la Seiche vont commencer en fin d'année 2012. La réalisation d'un kiosque dans le parc des loisirs sera effective pendant les vacances d'été dans le cadre d'un chantier international de jeunes. Enfin ici même, un concert se tiendra les 2 et 3 juin à l'occasion des 30 ans de l'Orchestre de Chartres ».

Avant de terminer, Philippe Bonnin a tenu à souligner : « Aucun de ces événements n'est possible sans l'implication des agents de la commune, de l'intercommunalité et de vous tous, acteurs de la vie locale. Nous vous en remercions très chaleureusement. Ensemble, nous allons continuer à faire des choix d'avenir ».

Expression de la majorité

Une politique d'aménagement qui prend en compte la ville d'aujourd'hui

Lors de sa séance du 12 décembre 2011, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les conclusions de l'étude sur le renouvellement urbain et le dossier de réalisation de la ZAC des Portes de la Seiche.

Ces deux dossiers permettent respectivement la construction de 400 et 1 250 logements à l'horizon 2030. Chacun d'eux est essentiel pour notre politique d'aménagement.

Les enjeux à prendre en compte sont nombreux. Ils sont d'abord sociétaux : maintenir une dynamique démographique qui garantit la pérennité de nos services et de nos équipements. En effet, il convient de développer les liens intergénérationnels et la diversité sociale de notre population communale. Pour cela, il nous faut créer les conditions d'une offre de logements accessibles à tous : primo-accessions, logements aidés, logements qui offrent une alternative aux pavillons, tout en permettant à chacun de rester dans la commune.

En outre, dans un contexte de crise économique, notre territoire est attrac-

tif et reconnu pour sa qualité de vie et les services qu'il offre. L'enjeu est par conséquent de répondre à l'accueil de nouvelles populations qui souhaitent habiter dans la première couronne de la zone d'emploi du bassin rennais.

Le troisième enjeu est environnemental. Notre projet intègre l'ensemble des problématiques qui touchent cette question fondamentale : performances énergétiques des bâtiments, construction d'un réseau de chaleur à partir d'une chaudière à bois, le traitement des eaux pluviales, la trame paysagère et le développement des mobilités douces (piéton et vélo).

Enfin, pour réussir la ville de demain, il faut prendre en compte celle d'aujourd'hui. Les projets intégreront la nécessaire interface entre le pavillonnaire existant et les nouvelles constructions. C'est dans cet esprit que nous conduirons le renouvellement urbain et l'extension de la ville. Nous continuerons à associer les Chartains avant la réalisation des projets.

Les élus de la majorité vous souhaitent une excellente année 2012.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, JL. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, A.M LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

L'année 2011 désormais achevée nous laisse un goût assez amer.

On dit le peuple français le plus pessimiste, ce qui n'apparaît pas surprenant au regard de l'année écoulée. En effet, si on réfléchit aux mots que l'année 2011 nous inspire, on pense à la crise de l'Euro, aux agences de notation, à la montée du chômage, à la précarité en hausse, à l'augmentation des demandes d'aides sociales, à l'accident nucléaire japonais, aux accidents météorologiques. Dans ce contexte morose rendant difficile ou inquiétante la vie quotidienne pour chacun d'entre nous, l'échelon local sur lequel les élus communaux doivent concentrer tous leurs efforts reste essentiel, avec la force de la proximité et le lien social irremplaçable qui y est tissé.

Heureusement, 2011 marquera également les esprits par la volonté de certains peuples à accéder à la liberté, à la chute de certains dictateurs, aux records de fréquentation dans les cinémas, les musées.... Mais il n'en demeure pas moins que ce que cette année va entraîner dans notre vie au quotidien va se concentrer sur l'aspect

financier. On sait déjà que les hausses de prix sont programmées pour certaines (TVA, gaz, taxe soda, mutuelles entre autres) et à venir pour d'autres.

Chaque foyer va devoir arbitrer pour ses choix de dépenses et alors verra-t-on peut-être apparaître des modifications positives dans nos habitudes, en adoptant notamment des modes de consommation plus responsables, qui privilégient par exemple la proximité pour soutenir l'économie locale, ou qui limitent leur impact sur l'environnement en réduisant le gaspillage (retour à la réparation d'objets plutôt que la destruction...).

Maintenant l'année 2012 commence. Alors laissons lui une chance de renverser certains pronostics, de faire démentir certains avis d'experts, et de nous apporter des changements non envisagés mais bénéfiques. Aussi, nous vous adressons à tous, petits et grands, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2012, afin qu'elle soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

Simple comme API Nouvelle Carte Enfance Jeunesse

On me glisse dans une poche de cartable, je suis toute rouge et rigolote. On a besoin de moi tous les jours d'école pour la cantine, pour le périscolaire mais aussi pour la crèche Tintinabulle... Qui suis-je ? Je m'appelle API et je suis la nouvelle carte enfance et jeunesse.

Afin de faciliter les démarches des Chartains et de répondre au mieux aux attentes des parents, la commune se dote d'un logiciel de facturation multiservices. La carte API est donc le support de ce nouveau logiciel.



D'ici le 1^{er} février 2012, près de 700 enfants se verront remettre cette carte qui les accompagnera de la petite enfance à l'adolescence pour tous types d'activités et services proposés par la ville.

Pour la restauration, les accueils périscolaires et la crèche, ils devront "badger" leur carte sur les bornes prévues. Au centre de loisirs ou au centre d'animation l'Igloo, les enfants seront "pointés" via un smartphone, ils n'auront pas besoin d'avoir leur carte avec eux. Le logiciel en ligne rassemblera les informations d'urgences et indispensables sur chaque enfant. Les animateurs pourront ainsi y avoir accès si besoin.

A la fin de l'année 2011, les agents du service facturation de la ville ont entrepris un gigantesque travail de construction d'une base de données de près de

1000 usagers. Ensuite tous les personnels des services utilisateurs ont été formés à l'utilisation du logiciel et des outils de pointage. "Notre souhait est d'avoir un outil informatique performant pour les présences et la facturation. Ce logiciel permet ainsi d'harmoniser et de simplifier les procédures pour les familles. Il facilite également les échanges avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les prises en charge éventuelles", explique Marie-Noëlle Delanoë, adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires.

La simplification des relations administratives entre les usagers et la commune est déjà largement engagée puisque de nombreux parents ont opté pour le prélèvement automatique. A terme, grâce au nouveau logiciel, les familles auront accès à un espace personnalisé via le site internet de la ville et pourront effectuer des mises à jour sur leur dossier personnel... en attendant de pouvoir, un jour régler leurs factures en ligne !



Pensez à renouveler votre demande de tarifs dégressifs !

La ville de Chartres, via le Centre Communal d'Action Sociale, propose des tarifs dégressifs pour l'ensemble des activités proposées aux enfants et aux jeunes par les services communaux. Ainsi, en fonction des ressources du foyer et de sa composition, six tranches de tarification basée sur le quotient familial sont votées chaque année. Ils concernent les accueils de loisirs, les temps périscolaires, la restauration, les ateliers du Pôle Sud, l'Ecole Multisports et Coup d'pouce aux collégiens. Afin de pouvoir bénéficier de ces tarifs dégressifs, il faut en faire la demande auprès du CCAS. Précisons que cette démarche est à renouveler chaque année civile. Ensuite, tout au long de l'année, il est possible au CCAS de mettre à jour les informations de son dossier.

Infos : CCAS, Direction de la solidarité ■ Centre Jean Jaurès 1, rue Mme de Janzé - 35131 Chartres de Bretagne ■ Courriel : direction@ccaschartres35.fr ■ Tél. 02 99 77 63 53 ■ Fax. 02 99 77 63 58 ■ Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h.

A la résidence de la Poterie

Nouveau visage

Infirmiers, aides-soignants, agents d'entretien, AMP (aides médico-psychologique) forment une équipe très investie qui accompagne au quotidien les résidents de l'Ehpad et du Foyer de vie de la Poterie. Depuis le mois d'octobre, Nicole Valet, nouvelle infirmière coordinatrice, fait le lien entre tous ces corps de métiers : " Diplômée en 1994, j'ai travaillé longtemps à Paris dans des services urologie et grands brûlés à l'hôpital. Installée il y a 3 ans dans la région, je souhaitais travailler auprès du public âgé et assurer des



■ Nicole Valet, nouvelle infirmière coordinatrice, à l'EHPAD.

missions d'encadrement et de coordination d'équipes", explique la nouvelle infirmière. Nicole souhaite favoriser une bonne cohésion entre les agents et elle constate déjà que l'équipe réalise

un formidable travail auprès des résidents : "Ils sont à l'écoute et motivés par leur mission". Cet investissement contribue au bien-être des habitants de la résidence de la Poterie.

■ Sainte Barbe

La cérémonie du 3 décembre 2011 a été l'occasion d'accueillir officiellement les nouveaux sapeurs : Sophie Blin, François-Xavier Garandau, Etienne Guy, Anthony Daniel et Julien Simon et de remettre à Lucie Garnier et Grégory Hamon leurs galons de caporal.



Puis, a eu lieu une remise de médailles pour 20 ans de service à l'adjutant-chef Hubert Saulnier, au sergent-chef Yvan Collet et aux caporaux-chefs Philippe Olivier et Christophe Legendre.

■ Don du sang

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation alors que le nombre de donateurs stagne. Chaque année, les dons de sang, de plaquettes et de plasma, dont il n'existe pas de substitut, sont nécessaires à plus d'un million de malades.

L'établissement français du sang remercie les 79 personnes qui se sont présentées à la collecte le 9 décembre dernier organisée à Chartres.

La prochaine collecte à Chartres aura lieu le mardi 31 janvier 2012 de 14h30 à 19h, salle Viviane de l'Espace Brocéliande.

Selon un arrêté applicable au 19 avril 2009, les personnes de plus de 65 ans peuvent donner leur sang jusqu'à 70 ans. Les hommes peuvent donner leur sang 6 fois/an et les femmes 4 fois/an.

■ CADA

Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile du canton de Bruz de l'AFTAM recherche des bénévoles pour faire de l'initiation à la langue française auprès d'adultes étrangers à Chartres de Bretagne.

Contact : 02 99 52 50 13.

Tout savoir sur l'eau potable, son goût, sa dureté...

L'eau, un produit alimentaire...

L'eau qui coule de vos robinets est bien évidemment potable. Le contrôle sanitaire des eaux est assuré par l'Agence Régionale de Santé. La nature et la fréquence des analyses réalisées sont fixées par arrêté préfectoral et les résultats sont consultables en mairie ou sur le site www.sante.gouv.fr/Eau

Pourquoi un traitement au chlore ?

Il a pour but de neutraliser les substances organiques pathogènes, qui peuvent contenir des bactéries. Si l'eau du robinet sent encore la javel après traitement chloré, la réaction provoquée par l'ouverture à gros débit du robinet peut suffire à dissiper le chlore résiduel. Le goût disparaîtra en mettant cette eau dans une carafe dans le réfrigérateur pendant deux heures. De plus, deux gouttes de citron frais dans un litre accélèrent la disparition du mauvais goût de javel.

Eau dure, eau douce ?

Une eau dure contient beaucoup de sels dissous, comme les sels de calcium (carbonate de calcium ou calcaire) et de magnésium. La dureté est

directement liée à la nature géologique des sols traversés. La présence de calcaire dans l'eau se mesure par le titre hydrotimétrique (Th) en degré français (°f). Un degré correspond à 10 mg de carbonate de calcium par litre.

On distingue trois types d'eaux :

- eaux douces : moins de 15°f,
- eaux moyennement dures : de 15°f à 35°f ;
- eaux très dures : plus de 35°f.

L'eau dure n'est pas mauvaise pour la santé. L'eau produite par le Syndicat Intercommunale des Eaux Sud de Rennes provient de la nappe géologique de Chartres ; elle est moyennement dure (21°f < Th < 23°f). A température ambiante, le calcaire ne se dépose qu'avec des eaux extrêmement dures (> 35°f). La chaleur a aussi un rôle déterminant. Elle provoque la précipitation du carbonate de calcium dans les canalisations, à partir de 50°C. Chez les particuliers, les dépôts calcaires se trouvent dans les chauffe-eau, les réservoirs d'eau chaude, les machines à laver, les cafetières électriques, les bouilloires...

Pour réduire ces dépôts, réglez la température de vos appareils à moins de 50°C.



Quelques conseils pratiques :

. le vinaigre d'alcool chaud est très efficace contre le tartre.

. N'installez pas d'adoucisseur d'eau pour une eau moyennement dure. En effet, l'eau adoucie devient corrosive. Avant d'envisager l'installation d'un adoucisseur dans une nouvelle installation, il vaut mieux attendre un ou deux ans. Ainsi, un dépôt calcaire se sera formé et protégera les canalisations de la corrosion. L'effet dissolvant de l'eau douce peut être dangereux en présence d'anciennes canalisations. Après avoir dissout les dépôts de calcaire déjà présents sur les canalisations, l'eau douce peut s'attaquer aux aciers et cuivres des canalisations. L'eau peut ainsi être contaminée par des particules métalliques et présenter à long terme des risques pour la santé.

Les projets

La future usine d'eau qui sera construite en lieu et place de l'actuelle à Champ Fleury (Bruz) continuera à livrer l'eau de la nappe phréatique chartreuse sur les communes de Chartres, Pont-Péan et Noyal-Châtillon principalement. Elle produira une eau moins « chargée » en calcaire et limitera les pertes en eau.

Le parcours administratif est très long ; les changements d'autorité administrative, les autorisations de prélèvement et de production sont en bonne voie... Nous reviendrons sur ces sujets dès le lancement de la construction en 2012.

■ Du bois pour les chaudières



Si vous procédez à l'abattage d'arbres complets sur votre terrain, les services techniques de la ville peuvent venir chercher le bois (tronc et grosses branches) qui sera acheminé sur la plateforme "bois énergie" au Champ-Rond. Les arbres sont ensuite broyés et utilisés en bois énergie pour les chaudières à bois de la commune.

Contact : 02 99 77 40 50

La belle 4^e fleur Le talent d'une équipe à l'honneur

Au coeur de l'été, le 26 juillet dernier, le jury national des Villes et Villages Fleuris s'était déplacé à Chartres pour juger le cadre de vie et statuer sur le maintien ou non de la quatrième fleur acquise en 2004. La bonne nouvelle est arrivée comme un cadeau de Noël : la ville conserve son précieux label !

Le label national 4 fleurs récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, espaces publics et bâtiments. Il prend également en compte la politique en faveur de l'eau, le patrimoine arboré, la propreté de la ville... Sur les 12 000 communes qui participent à ce concours national : 3 468 sont labellisées de 1 à 4 fleurs et 205 villes sont classées "4 fleurs". Elles sont visitées par un jury national tous les trois ans.

A Chartres en juillet dernier, le jury a été particulièrement sensible à la gestion écologique des espaces verts qu'il

qualifie de remarquable. Il a également souligné le très bon entretien des parcs et espaces naturels qui proposent des parcours sportifs ou ludiques.

La délégation a remarqué l'engouement des habitants, des écoles, des associations... autour du thème choisi chaque année pour le fleurissement de la commune : vecteur incontestable de lien social qui favorise les activités intergénérationnelles.

Si "L'Espérance en fête" a trouvé l'écho souhaité, si la ville garde cette image de ville fleurie où il fait bon vivre, c'est grâce à l'investissement et au travail de toutes les équipes communales.



■ Une partie des personnels communaux devant la Mairie.

Ville Fleurie

Espérance badminton

La revanche du volant à plumes !

La pratique du badminton à Chartres de Bretagne est ouverte aux enfants et aux adultes en détente et en compétition grâce à l'association Bad'in. De 39 adhérents à sa création en 1990, le club compte aujourd'hui 104 licenciés. Le petit volant a trouvé sa place dans la vie sportive chartraine !



La p'tite histoire

On raconte qu'un jour de 1873, dans le château du Duc de Beaufort dans la ville anglaise de Badminton, des officiers revenus des Indes décident de jouer au jeu indien du "poona", qui se pratiquait avec une raquette et une balle légère. Mais n'ayant pas de balle sous la main, ils décident d'utiliser un bouchon de champagne, auquel ils attachent quelques plumes. Amusés et séduits par leur trouvaille, ils baptisent leur nouveau jeu : Badminton. Quatre ans plus tard, ils publient les premières règles du jeu et s'en attribuent la paternité, bien qu'ils n'aient en fait rien inventé.

Longtemps considéré comme un simple jeu d'extérieur tranquille et peu fatiguant, le badminton a, depuis, conquis la planète entière ! Depuis 1934, année de création de la fédération internationale de badminton, plus de 135 pays se sont affiliés, sur les cinq continents. Pratiquée en compétition, la discipline se révèle extrêmement éprouvante et tactique. En

Asie, le badminton est le sport numéro 1, dans le monde c'est le deuxième sport le plus pratiqué après le football.

Ces dernières années à Chartres, au regard de l'affluence au stand du badminton lors du forum des associations, on le croit aisément ! Le club chartrain baptisé Bad'in, affiche un dynamisme autant dans les résultats que dans l'esprit : "Nous avons trois équipes en départementale D5, D4 et D3. Mais que ce soit en compétition ou en loisir, l'objectif est de prendre du plaisir à jouer et partager des choses ensemble. D'ailleurs, nous constatons que les adhérents reviennent d'une année sur l'autre et s'investissent dans la vie du

club", souligne le président Morgan Goacolou.

Et cette vie de club est riche de belles rencontres et d'ouverture : "Nous souhaitons être acteurs de la vie sportive locale", ajoute le président. Ainsi, chaque année, le club organise un tournoi au profit du Téléthon. De même, lors de la récente visite des amis de Lwówek, un tournoi était organisé avec les jeunes Polonais.

"Nous proposons également à nos joueurs adultes et jeunes des rencontres amateurs, hors championnat, avec la majorité des clubs autour de Rennes. Ce sont des moments très

conviviaux qui créent du lien sur le territoire", complète Morgan. 44 % des joueurs sont des jeunes de tous niveaux, ce qui contribue à faire rayonner l'association Bad'in bien au delà des frontières communales.

Contact :

Morgan GOACOLOU, Président
Tél. 06 64 83 10 78

■ Cyclo-cross



Un public nombreux et près d'une centaine de concurrents sont attendus pour la 35^e édition du cyclo-cross de Chartres de Bretagne le **dimanche 29 janvier** prochain. "Il s'agit d'une des plus anciennes courses de ce type dans le département", souligne Claude Laubé, président du Comité des Fêtes, organisateur de l'événement.

Au programme

- 13h30 : course cadets dames et juniors
- 14h30 : courses des écoles de cyclisme
- 16h : course espoirs et séniors.

Tombola, buvette et restauration sur place

■ Dansez maintenant...

L'association Cercle Celtique propose un après-midi découverte des danses bretonnes à l'attention des 6-10 ans...



Samedi 11 février - Coût : 2 euros. Inscriptions auprès de Mylène Bolzer au 02 99 52 90 92 ou Michel Bidan au 02 99 41 19 95.

■ Téléthon : 27 953 € de dons

Le 25^e Téléthon national a eu lieu les 2 et 3 décembre dernier. A Chartres de Bretagne, l'association Génétique Chartraine est le moteur de cet événement local depuis 2002. Tout au long de l'année, elle multiplie les opérations pour contribuer, à son niveau, à la recherche sur les maladies génétiques.

Comme les années passées, Génétique Chartraine a pu compter sur de

nombreuses associations de la commune. Les animations ont ponctué la fête du téléthon 2011 : le grand dîner spectacle, la tombola, la randonnée contée sur le site des mines de Pont-Péan, les défis sportifs, le lâché de ballons, le manège pour enfants...

Le 13 décembre dernier, Jean-Yves Labbé, président de Génétique Chartraine a remis un chèque de 25 276 € à l'Association française contre les myopathies et un autre de 2 677 € à l'association Vaincre la mucoviscidose, en présence de tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour l'occasion.

Assemblées générales

- Club de l'Amitié
Mardi 17 janvier à 14h
à la Maison des associations.
- Chartres - Roumanie
Vendredi 27 janvier à 20h30
salle Victor Basch.
- Chartres - Hassmersheim
Vendredi 20 janvier à 20h30,
Maison des associations
- Chartres - Newcastle West
Lundi 30 janvier à 20h,
Maison des associations.
- Chartres - Saint Anthème
Mardi 24 janvier à 20h30
salle Victor Basch.
- ARA
Vendredi 3 février à 18h,
salle Rabelais (Pôle Sud).
- Mémoire du Pays Chartrain
Mercredi 25 janvier à 18h
salle Victor Basch.
- Chartres - Lwówek
Vendredi 3 février à 20h,
Maison des associations, salle 2



à...
VOIRLa saison des berceuses
Tous invités à la rêverie

Salle J. Brel

■ Polyphonies occitanes
Création : La Mal Coiffée
Vendredi 27 janvier à 21h

■ Musique du Monde
Création : Gerardo Jerez Le Cam
Quartet "Raices"
Vendredi 3 février à 21h

■ Marionnettes sur doigts
C^{ie} Girovago et Rondella
"Manoviva"
Mercredi 8 février à 15h - tout public à partir de 6 ans

■ Théâtre d'argile manipulée
Création : C^{ie} Le vent des Forges
« Tim Taou »
Mercredi 22 février à 10h30 et 15h.
Tout public à partir de 3 ans

■ Danse contemporaine
Création : C^{ie} Félécette Chazerand
"A l'ombre des Arbres"
Vendredi 2 mars à 20h30.

À La Médiathèque

■ Chant Lyrique
Justine Curatolo « La Berceuse »
Mercredi 25 janvier à 10h30 ; 15h ; 18h30

■ Exposition
Livres d'artistes à destination du jeune public.
Du 13 janvier au 25 février.

■ Bébés lecteurs
Samedis 4 février et 3 mars à 10h30
Séance de lecture animée pour les enfants de 0 à 3 ans (accompagnés d'un adulte), proposée par l'association Lire et Délire - gratuit sur réservation.

■ Rendez-vous contes
Mercredi 8 février à 16h30
Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte. Gratuit.

Réservation à la Médiathèque :
02 99 77 13 22 ou
chartres.mediathèque@orange.fr

Au Carré d'Art

■ « Quelles vies ! »
Photographies d'Olivier Pasquiers
Collectif Le Bar Floréal.photographie
Jusqu'au 26 janvier

■ « Racine Carrée »
Photographies de Marine Dricot
Du 2 février au 10 mars

Réunir un maximum d'acteurs locaux autour d'un même thème, tel est le projet engagé par la Médiathèque autour de l'enfance et de la berceuse. Si tous les partenaires sont au travail, quelques projets commencent à émerger.



De la simple chanson enfantine au morceau de musique classique en passant par la musique populaire, la berceuse se retrouve dans toutes les civilisations du monde aussi bien dans le répertoire classique que populaire, le plus souvent chantée, parfois juste murmurée. Le monde de l'enfance par son côté musical a été choisi pour mener différentes actions de la part de nombreux partenaires sur le territoire communal : "Les associations Lire et Faire Lire, Des mots pour le dire et Lire et Délire, la Médiathèque, les structures petite-enfance dans le cadre du projet éducatif local, les ateliers artistiques du Pôle Sud, le CDAS : tous ces partenaires vont travailler sur leur propre projet mais autour d'un thème commun. Cette mobilisation des acteurs permettra de ponctuer la période de janvier à juin d'expositions et de spectacles au Pôle Sud", explique Paulette Connan, directrice de la médiathèque.

Un moment d'exception...

La "saison des berceuses" débute avec Justine Curatolo le mercredi 25 janvier à la Médiathèque. Confortablement calés dans des éredons, les spectateurs écoutent chacun leur tour, seul à seul, la chanteuse lyrique. Elle pro-

pose, le temps d'une chanson douce, traditionnelle, contemporaine ou classique, de s'abandonner à la rêverie intérieure, de s'inventer une histoire ou juste d'écouter la berceuse.

Des projets sur le pont...

Dans le cadre du projet éducatif local, les structures petite-enfance ont, elles aussi, choisi de se laisser bercer par le projet. Les assistantes maternelles, les classes de petites sections des écoles Brocéliande et Sainte-Marie, la crèche parentale Mille-Pattes et le multi-accueil Tintinabulle travaillent à une réalisation commune qui sera exposée en fin d'année à la Médiathèque. "Chaque structure va réaliser une grande page en carton avec des mots, des comptines, des berceuses glanées çà et là, du collage, de la peinture... Les différentes pages seront ensuite reliées pour former un grand livre des berceuses", souligne Françoise



Lissonet, directrice de Tintinabulle. L'association chartraine Ateliers Créatifs va concevoir la couverture de cette pièce unique. Par ailleurs, les classes de grande section de Brocéliande vont débiter une recherche autour du rêve avec l'aide d'une plasticienne.

Ainsi, les professionnels de la petite enfance mènent pour l'instant, le jeu. Ils seront bien vite rattrapés par des actions d'autres acteurs locaux autour du thème des berceuses. Le Chartrain ne manquera pas de vous en faire écho dans les prochains numéros...

Pratique

■ Justine Curatolo « La Berceuse » ■
Mercredi 25 janvier à 10h30 ; 15h ; 18h30 ■ + d'infos à la Médiathèque au 02 99 77 13 22 ou chartres.mediathèque@orange.fr

Théâtre
d'impro■ Une joute pour
Mille-pattes

Une joute d'improvisation théâtrale entre la Tique (troupe d'improvisation chartraine) et la LIMA (ligue d'improvisation angevine) est proposée à l'Espace Beausoleil à Pont Péan le samedi 21 janvier à 20h30. Les profits de cette manifestation seront remis à la crèche parentale chartraine Mille-pattes afin de mener à bien ses activités (rachat de supports de rangement, matériel pédagogique, sorties éducatives).

Pré-vente à l'Office de tourisme de Bruz, U express de Pont Péan et espace Beausoleil.

■ Impro d'ados

Vous avez entre 11 (à partir du CM2) et 14 ans, vous êtes curieux et imaginaire ? Venez-vous initier à la technique de l'improvisation théâtrale. Les comédiens improvisateurs sont des auteurs, des metteurs en scène et des acteurs de leurs propres histoires en temps réel. Cet atelier, les lundi 20 et mardi 21 février de 14h à 17h dans la salle Owens de l'Espace Brocéliande est organisé par l'association chartraine Boréale's et animé par Alix Prange. L'improvisation théâtrale est une manière ludique d'apprendre à écouter, partager, prendre confiance en soi, développer sa créativité, se positionner dans un groupe, s'affirmer avec et grâce aux autres.

Inscriptions au 06 71 74 41 52 ou prangou@yahoo.fr - Tarif : 15 €.

■ Raku blanc ou le
bonheur dans le hasard !

Dans le cadre des ateliers Poterie proposés par le centre culturel chartrain, un stage de découverte de la technique du raku est proposé début mars aux adultes débutant ou confirmé. Le stage sera encadré Jean-René Marrec céramiste de métier et intervenant des ateliers Poterie.

Le raku est une technique de cuisson de poteries d'origine japonaise utilisée autrefois lors de la cérémonie du thé. L'idéogramme raku, signifie "joie", "bonheur dans le hasard". En effet, les contraintes et les aléas de cette technique primitive donnent à chaque pièce la qualité d'objet unique.

Après le modelage de l'argile blanc, la pièce est cuite à deux reprises (biscuitée), enfumée sur un lit de sciure et refroidie à l'eau : "L'objectif de ce stage est de modifier l'émail afin d'obtenir des craquelures qui seront révélées par l'enfumage. Nous travaillons avec le blanc contrastant avec le noir de la terre enfumée. Nous jouons avec ces enfumages pendant le refroidisse-

ment afin de comprendre ses influences", explique Jean-René Marrec.

Ce stage, qui peut entrer dans un programme de formation pour les professionnels, s'adresse également à toute personne adulte curieuse d'expérimenter cette pratique. Préalablement, les stagiaires sont invités à venir créer leur pièce les mercredis 1^{er} ou 8 février lors d'une séance de 2 heu-

en pratique

■ Inscriptions au Pôle Sud du mardi au vendredi de 14h à 17h ■ Tél. 02 99 77 13 28 ■ Courriel : polesud.administration@orange.fr ■ Tarif : 49 € ■ Nombre de participants limité - Réservation obligatoire. ■ A noter : prévoir des habits de détente de préférence en coton, le synthétique est proscrit quand on s'approche du feu.



res entre 18h à 22h. Ensuite, la journée du samedi 10 mars de 10h à 17h sera consacrée à l'émaillage, la cuisson et l'enfumage des pièces.

Politique jeunesse

Qu'en pensez-vous ?



Depuis octobre 2010, un groupe de travail composé d'élus, d'animateurs et des responsables de l'école intercommunale de musique et danse Jean Wiener, mène une réflexion sur la politique jeunesse à Chartres de Bretagne.

Cette initiative consiste en un diagnostic local : prise en compte de l'existant, liste des besoins, recensement des attentes, rencontre avec les services jeunesse d'autres communes...

Avec le souci constant d'adapter les services aux attentes des jeunes, à leurs habitudes nouvelles, tout en préservant les objectifs éducatifs initiaux, une enquête a été menée auprès des 11/18 ans d'avril à septembre 2011 sur différents sites.

Ainsi, le questionnaire interrogeait les jeunes sur leurs pratiques extrascolaires, leurs connaissances des animations et des actions proposées par la commune, leurs hobbies et leur présence sur Chartres durant les week-ends et les vacances. 91 questionnaires ont pu être exploités. 88 % des personnes interrogées sont des Chartrains. 64 % sont des garçons et 50 % ont entre 12 et 14 ans. En ce qui concerne les pratiques extrascolaires, le sport caracole en tête des réponses

(54 %) suivi des activités culturelles avec 26 %. Si la majorité des jeunes interrogés passe les petites vacances à Chartres, ils sont moins présents le week-end et encore moins durant les grandes vacances. En ce qui concerne la connaissance des actions vers la jeunesse, c'est la formule Oxyjeunes qui est la mieux identifiée (86 %) suivie par l'accueil informel à l'Igloo et le concert "Du son dans les buissons". Par contre les soirs d'été et le Point Information Jeunesse sont moins bien connus.

"Cette enquête nous a permis de nous réinterroger sur la pertinence de certai-



nes de nos formules afin de mieux répondre aux nouvelles habitudes des jeunes. Nous tenons néanmoins à conserver les valeurs éducatives qui font la force de notre politique jeunesse traduite dans le projet éducatif local. C'est la façon dont nos activités peuvent aider le jeune dans la construction de sa personnalité qui

nous intéresse prioritairement", explique Dominique Bonniou, adjointe à la jeunesse. Ainsi, différentes pistes de travail se dessinent d'ores et déjà pour faire évoluer l'offre actuelle d'activités jeunesse.

Boeuf musical à l'Igloo

Les responsables de l'école de musique et danse Jean Wiener ont été largement associés à cette réflexion globale sur les attentes de la jeunesse chartraine. Les jeunes musiciens de l'école de musique désireux de partager des moments conviviaux autour de la musique, organisent une soirée à l'Igloo le 20 janvier prochain. Un dîner ouvert suivi d'un boeuf musical permettra à chacun d'exprimer ses talents.

Inscriptions obligatoires auprès de l'Ecole Intercommunale musique et Danse Jean Wiener au 02 99 41 35 18.



■ Vacances de Noël au centre d'animation l'Igloo... Ateliers 11-15 ans "Brico-déco" et "Du son dans la cuisine".



■ Soirée Aquadance, c'est le 24 février !

Envie de faire la fête et de danser ? Faites comme à Ibiza, enfilez votre maillot et filez à la piscine intercommunale de La Conterie.

À l'initiative des élus des onze communes et du directeur de la piscine Nicolas Foll, l'établissement public ouvre ses portes en soirée et transforme son bassin ludique en dance floor aquatique. Le DJ sera installé sur la mezzanine avec projecteurs, jeux de lumière, rayon laser, machine géante à bulle et fumée. De 19h à 20h, une ambiance "années 80" attend les familles puis, à partir de 20h, le bassin ludique devient "Aquadance" ! Avec un ticket d'entrée à la piscine et jusqu'à 21h30, le public pourra profiter de la soirée festive.



Pratique

■ Entrée à la soirée Aquadance à partir de 19h pour tous publics pour le prix d'une entrée simple (abonnement compris). ■ Prévoir un maillot de bain ou un boxer - bermudas interdits.

Échos... du collège de Fontenay

■ Association ELA...

Cette année, pour la seconde fois, les élèves de troisième se sont mobilisés pour l'association ELA. C'est une association, qui aide les chercheurs à trouver des fonds, pour faire avancer les recherches contre toutes les formes de leucodystrophies. ELA est parrainée par Zinédine Zidane et le Stade Rennais Football Club (parrain d'ELA depuis 6 ans). Une course de demi-fond et une dictée étaient au programme du mardi 20 octobre 2011. Le 22 octobre, Benoît Costil (gardien du Stade Rennais) et Romain Danzé (arrière latéral droit des "Rouges et Noirs", au club depuis 11 ans), ont rencontré et félicité les élèves de 3^e pour les dons récoltés : presque 2 000 €.



■ **Cross UNSS.** Coup de chapeau à Nina Neveu, élève du collège qui a remporté pour la 2^e année consécutive les championnats d'académie de cross UNSS dans la catégorie minimes 1.

■ **Carrefour des métiers...** Organisé par le Point Information Jeunesse (PIJ), les associations FCPE, le PAE et les collèges de Fontenay de Chartres et Andrée Récipon d'Orgères. Les collégiens de la 6^e à la 3^e de Chartres et d'Orgères peuvent y dialoguer avec des professionnels.

Carrefour des métiers, samedi 4 février 2012, de 9h à 12h, au Collège d'Orgères.

■ Job d'été, le CLCI recrute son directeur

Le Centre de Loisirs Cantonal Itinérant propose aux jeunes du canton âgés de 11 à 16 ans des activités axées sur le sport (sports collectifs, accro-branches, rafting, piscine, golf...) pendant le mois de juillet. Le CLCI recherche un directeur pour la période du 9 au 27 juillet 2012. La capacité maximale du CLCI est de 96 enfants. L'équipe d'animation est composée d'un directeur et de 8 animateurs. Les personnes intéressées par le poste sont invitées à déposer à la mairie de Saint-Erblon une lettre de motivation et un CV.

■ **Diplôme requis :** BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport), BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien d'Education Populaire) ou BEESAPT (Brevet d'Etat Educateur Sportif Activités Pour Tous).

■ **Contact :** Servane Le Bras, présidente du CLCI, élue Jeunesse de Saint-Erblon au 06 26 38 51 40.